



# Mairie de Haute-Isle

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de Magny-en-Vexin

## ARRETE DE CIRCULATION – 2023/03

### Le maire de la commune de HAUTE ISLE

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique à proximité du chantier situé côté impair de la route de la vallée pour une période de 3 jours à compter du 27/02/2023.

### ARRETE :

**Article 1.** Le stationnement sera strictement interdit côté impair de la route de la Vallée (entre le numéro 155 et le 175) pour une durée de 3 jours à compter du 27/02/2023, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur la section en travaux ;

**Article 2.** La signalisation du chantier sera conforme à l'arrêté interministériel en date du 15 juillet 1974, relatif à la signalisation routière temporaire. La fourniture, la mise en place et l'entretien des panneaux et feux tricolores seront à la charge de l'entreprise INNEMER.

**Article 3.** Le non-respect d'une des clauses du présent arrêté entraînera une suspension immédiate du chantier.

**Article 4.** M. le commandant de gendarmerie de Magny en Vexin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Haute Isle, le 9 février 2023

Le Maire,

Alain ERRARD

The image shows a handwritten signature "Alain ERRARD" written over a circular official seal. The seal is for the "MAIRIE DE HAUTE-ISLE" located in "VAL D'OISE". The seal features a central emblem with a star and some text around the border.